



VERS LES NÉGOCIATIONS 2020-2025



2^e phase de la consultation sectorielle :
du 17 avril au 6 mai



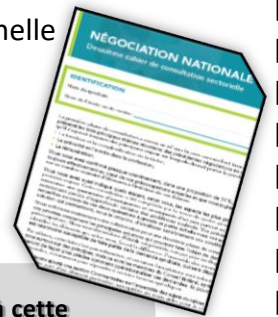
La première phase de consultation a connu un vif succès avec un excellent taux de participation. C'est effectivement dans une *proportion de 97 %* que vous avez confirmé les trois enjeux suivants comme étant toujours au cœur de vos préoccupations :

- La lourdeur et la complexification de la tâche;
- La précarité et l'entrée dans la profession;
- La rémunération.

La 2^e phase de consultation qui s'amorce a pour objectif d'établir vos priorités concernant les principales solutions qui pourraient faire l'objet de demandes syndicales afin de répondre à ces préoccupations.

Quel que soit votre secteur d'enseignement : jeunes, formation professionnelle ou éducation des adultes, **vosre opinion compte !**

Entre le 17 avril et le 6 mai, les personnes déléguées de votre école ou de votre centre vous remettront le deuxième cahier de consultation. Elles ont reçu l'information afin de vous accompagner au besoin.



Il est important de s'arrêter pour réfléchir ensemble au sens que nous souhaitons donner à cette opération. Notre implication à chacune des phases de consultation est primordiale afin que les contenus *des demandes syndicales* reflètent, le plus fidèlement possible, NOS préoccupations. *Après ce processus, il sera trop tard pour signaler d'autres problématiques et réclamer des changements.*

❖ **Toutes et tous devraient s'exprimer !**

Congé de maternité

Vous êtes enseignante **régulière temps plein** (permanente ou en voie de permanence) enceinte et votre date prévue d'accouchement est **en juillet ou en août 2019**.

- ❖ Si vous ne voulez pas avoir de problèmes avec les paies d'été et les paies de congé de maternité, vous devez prendre un rendez-vous avec **Jacques Parenteau**, en mai pour être en mesure de déposer une demande de congé de maternité **avant juin**.

@'est pour bientôt



Vous êtes enseignante **sur la liste de priorité**, enceinte et votre date prévue d'accouchement est **en juillet ou en août 2019**.

- ❖ Vous pourrez déposer votre demande en **juin**. Veuillez aussi prendre rendez-vous avec **Jacques Parenteau**.

Vous êtes **enceinte**, votre date prévue d'accouchement est en **septembre, octobre ou novembre** et vous jonglez avec l'idée de ne pas rentrer en août.

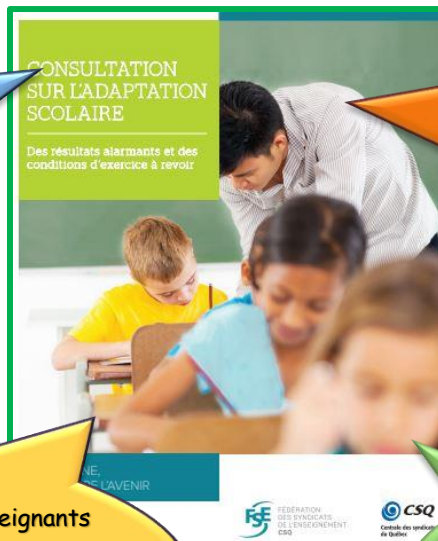
- ❖ Vous auriez avantage à rencontrer **Jacques Parenteau en juin** pour pouvoir prendre une décision éclairée

Consultation sur l'adaptation scolaire

Des conditions d'exercice à revoir

Une enquête de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), dont l'APL fait partie, menée en mai 2018 auprès de **1046 enseignantes et enseignants** travaillant exclusivement en classes d'adaptation scolaire, dresse un portrait de leur réalité et fait ressortir les défis auxquels ils font face. Parmi les enjeux soulevés, il y a notamment la violence présente dans la vie professionnelle d'un nombre inquiétant d'entre eux, l'insuffisance de services et la complexité de la tâche.

68 % des enseignantes et des enseignants sondés disent avoir été victimes d'une agression au cours des 24 derniers mois.



Seulement 67 % des enseignantes et des enseignants d'adaptation scolaire ont déclaré bénéficier de services complémentaires dans leur classe.

95 % des enseignantes et des enseignants sondés estime que la gestion de classe est plus difficile en raison de la diversité des problématiques rencontrées chez les élèves.

Et plus encore ...

La réalité des enseignantes et des enseignants des classes en adaptation scolaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) est la même que celles des collègues ailleurs au Québec !

Nous vous invitons à consulter le feuillet afin de prendre connaissance de la réalité et des enjeux que vivent vos collègues ainsi que des démarches que la FSE poursuit afin de tenter de corriger cette situation.

- Le feuillet est disponible :** → En ligne, sur le site de l'APL :
- Document de référence section EHDAA
 - Dans Publications / Nouvelles et Communiqués

On en paie le prix



Nous demandons au nouveau gouvernement provincial de faire en sorte que l'ensemble de la société ne paie plus le prix du sous-financement des services publics et du recours aux paradis fiscaux.

Il est temps de défendre et de renforcer les acquis sociaux du Québec.

<https://oxfam.qc.ca/on-en-paie-le-prix/>

Signez les pétitions !



OXFAM
Québec

Pharmaceutiques : Payez votre juste part d'impôt!



Personne ne devrait avoir à laisser ses enfants souffrir sans soins médicaux, ni avoir à choisir entre se nourrir ou se payer les traitements nécessaires pour rester en vie.

<https://oxfam.qc.ca/pharmaceutiques/>